

# Le Petit Journal du Fort de Bron

Association du Fort de BRON Boite 74 Maison des Sociétés Square Grima 69500 Bron

N° 3 Avril 1996

"" le challenge de l'est lyonnais ""

## SOMMAIRE

### \*\* EDITORIAL \*\*

**La Lettre du Président**  
Laurent DESCHAMPS

page 1

**Résolution**  
**Nouvelle Convention**  
Jean-François BRUNET

page 2

**Les Rois**  
**Animation**  
Rainer PLASSE

**Le Rappel du Trésorier**  
Raphaël PALLAS

**Ta Mémoire....**  
Georges DUMOULIN

**Anecdote**  
Avions ennemis  
Jean-François BRUNET

page 3

**Le Fort de Bron...**  
Roger THOMAS

**Les Travaux 1996**  
Serge BRAINE

**Nécrologie**  
Georges DUMOULIN

1) **Promotion**  
**Animation**  
Rainer PLASSE  
Magdeleine EYMERE  
André CHAVANNE  
Sylvie PALLAS

2) **Travaux**  
Serge BRAINE

3) **Le Journal du Fort**  
**Conception Edition**  
Rainer PLASSE

Afin de rester impartial les  
textes insérés dans le Petit  
Journal du Fort n'engagent  
que leurs auteurs.

## FORT de BRON : PASSE ou FUTUR ?

Le Fort de Bron est d'abord pour les Bronillants une partie de leur Histoire et pour beaucoup liée à son passé militaire; n'oublions pas qu'il fut utilisé par la base aérienne proche après la seconde guerre mondiale et jusqu'à sa cession à la Courly pour y construire les réservoirs d'eau.

Avec l'église Saint Denis, le Fort est reconnu aujourd'hui comme **patrimoine historique de la Ville...** et cette reconnaissance dépasse les limites communales comme le confirme l'origine des participants à nos visites mensuelles.

C'est bien pourquoi notre Conseil d'Administration a décidé en novembre de faire sienne une proposition de Jean François Brunet: prioriser la mise en valeur de ce magnifique patrimoine que beaucoup de villes de l'agglomération nous envie. Et les visites guidées sont déterminantes pour cette mise en valeur.

Valoriser l'architecture militaire s'accompagne d'une très grande vigilance "écologique" quant aux boisements de l'intérieur comme du pourtour du Fort; la préservation de la flore et de la faune ( nos corbeaux freux tout particulièrement ) demeurent, et en complémentarité, dans nos préoccupations.

Certes ces propos ne font que rappeler les objectifs à l'origine de la création de l'Association. Mais ceux-ci demeurent-ils assez présents pour l'ensemble de nos adhérents?

En effet dans une Association telle que la nôtre faite d'abord et uniquement de bénévoles l'action militante ne peut reposer longtemps sur quelques un(e)s quels que soient leur disponibilité et leur dévouement auxquels il convient de rendre publiquement hommage: ils se reconnaissent et nous les connaissons.

C'est pourquoi le Bureau a envisagé de proposer pour le printemps une initiative permettant de se retrouver au Fort; la réussite de cette rencontre est doré et déjà l'affaire de tous.

C'est aussi l'image de notre Association qui est en question: démontrer notre présence et notre action personnelle comme collective et sur le tas, c'est aussi contribuer efficacement à nous rendre plus crédibles lorsque nous tournons vers les décideurs institutionnels de plus en plus limités par leurs contraintes budgétaires.

Même si c'est "leur affaire" nous sommes tous contribuables, et pourtant nous demandons que le Fort soit reconnu comme partie intégrante de la politique culturelle de la Ville en tant que patrimoine historique.

Tels n'apparaissent les enjeux actuels et c'est aussi pourquoi une "relance" de la promotion du Fort est indispensable pour en faire mieux et plus connaître tous les atouts!

**Qui l'avenir du Fort est devant nous  
et il sera d'abord ce que nous en ferons**

Mais à la veille du troisième millénaire  
retrouvons comment rêver et faire rêver  
ensemble à un grand avenir pour

**notre Fort de Bron.**

LE PRESIDENT  
Laurent DESCHAMPS

**RESOLUTION ADOPTEE PAR LE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
le 30 Novembre 1995**

Au-delà du simple rôle de conseil fixé à l'origine, dans le cadre des activités diverses qui peuvent s'exercer au Fort, à l'intérieur du Fort : nous avons développé depuis pas mal d'années une action de sensibilisation et de promotion sur l'aspect **patrimoine** et **témoignage du passé** que constitue le Fort et son **architecture**.

La mise en valeur du patrimoine, avec son moyen privilégié les visites historiques, devient l'objectif prioritaire. Les autres types d'activités peuvent être maintenus, ils sont complémentaires et subordonnés à l'objectif principal

( exemple le marché de la création )

La définition de cet objectif prioritaire permet d'unir nos efforts, de concentrer nos moyens, de parler tous le même langage.

Travaux, crédits, actions diverses sont ainsi affectés à un but premier qui est de concourir à la mise en valeur et à la promotion du patrimoine du Fort.

La Municipalité, consciente de cette orientation, s'est elle-même engagée avec la récente demande de classement.

La mise en valeur et la promotion du patrimoine historique que constitue le Fort de Bron est reconnue comme un objectif prioritaire à atteindre.

Le Conseil d'Administration se réserve le soin de définir les moyens internes ou externes pour y parvenir

Jean-François BRUNET

---

**PROJET DE CONVENTION ENTRE LA  
MUNICIPALITE ET L' ASSOCIATION**

**1 - OBJET**

La Municipalité reconnaît dans le Fort de Bron un témoignage du passé constituant pour la commune un patrimoine architectural, historique et écologique.

Sa mise en valeur et sa promotion sont assurées par l'Association du Fort de Bron selon les modalités définies ci-après.

**2 - MODALITES**

La découverte du Fort sera effectuée à l'aide de visites périodiques ( une visite mensuelle minimum ) ou ponctuelles dont l'Association assurera le fonctionnement. Les dates, les horaires, les applications pratiques seront déterminées par l'Association.

L'Association est tenue d'informer la Municipalité des dates et horaires des visites qu'elle pratique. La Ville de Bron se réserve le droit d'introduire au Fort, sous sa responsabilité, des

visiteurs de son choix après en avoir avisé l'Association.

**En dehors de ces visites  
l'accès au Fort est interdit**

**3 - SECURITE - RESPONSABILITE**

La sécurité des visites sera assurée par les membres de l'Association.

- Une assurance couvrant leur responsabilité civile sera prise par les Services Municipaux.

- Une ligne téléphonique devra être, en permanence, en service à l'intérieur du Fort.

**4 - MOYENS**

Afin d'assurer un bon fonctionnement de ces visites, divers locaux seront affectés à l'Association:

- une grande salle dite salle "Seré de Rivières" dans le bâtiment d'entrée, à vocation de galerie permanente d'exposition.

- deux petites salles (séparées) dans la caserne du Parados

D'autre part deux salles contiguës dans la caserne du Parados sont prévues et équipées pour servir de lieu de rencontre ou de buvette, leur usage est commun à l'Association et à la commune.

**5 - MISE EN VALEUR**

L'aspect visuel du Fort, extérieur et intérieur, est primordial. Tout entreposage de matériaux, matériels, déchets, etc... est interdit en dehors des locaux fermés ou de lieux précis non visibles du ou des circuits de visites.

Les travaux importants de restauration, d'aménagement ou d'entretien ( bâtiments, espaces boisés ) sont pris en compte par la Municipalité de Bron. Ils sont déterminés en commun avec l'Association qui sera tenue informée des décisions prises et de la date de leur exécution

Après accord de la Municipalité, l'Association pourra réaliser elle-même certains travaux

**6 - PROMOTION**

L'Association est habilitée à utiliser tous les médias pour assurer la promotion du patrimoine du Fort. Elle est autorisée à mettre en vente publications, documentaires, objets publicitaires notamment lors des visites

L'entrée du Fort est gratuite. La fixation d'un droit d'entrée ne pourra être prise qu'après accord de la Ville de Bron.

Pour ce qui concerne la commune, la ville de Bron utilisera ses divers supports médiatiques pour promouvoir les visites mensuelles.

**7 - MANIFESTATIONS**

Outre les visites ou manifestations directement liées à la notion de patrimoine, la Municipalité se réserve le droit d'utiliser le Fort pour des manifestations diverses. Elle recueillera au préalable l'avis circonstancié de l'Association et la tiendra informée des décisions prises.

62  
de l'actuelle caserne du Parados. Cette cour que nous connaissons bien, égayée maintenant par le marché de la création et notre buvette, était à l'époque tellement sinistre que les soldats l'avait baptisée " La Rue sans Joie " du titre d'un film Allemand fort célèbre.

Le dispositif va entrer en action le 10 mai 1940 lors de l'attaque de la base aérienne par une escadrille de bombardiers allemands. Un < Heinkel 111 > fut abattu et son équipage fait prisonnier. Après recherche cette victoire fût attribuée à la 121<sup>ème</sup> batterie de Parilly et son commandant le Lieutenant de réserve GOUDARD, se vit même décerné la Croix de Guerre!

A la mi-juin, lors de l'approche des Allemands vers Lyon l'ensemble des personnels, après avoir saboté les canons intransportables se replia sur la région de Montpellier.

D'après Stéphane CATTON  
Capitaine (ER) au 41<sup>o</sup> G.D.A.A.T  
Archives de Jean-François BRUNET

## LE FORT de BRON... AVANT le FORT

J'ai découvert avec surprise et joie, à Paris au Musée Carnavalet une superbe gravure de Charles Nicolas Cochin ( 1715 -1790 ) célèbre graveur du règne de Louis XV maître de la gravure au siècle des Lumières, dont une grande partie de ses oeuvres sont conservées dans les musées de monde, il eut une place de choix à la Cour, et fut le maître de Madame de Pompadour favorite de Louis XV, protectrice des Arts jusqu'à sa mort en 1774.

Cette dernière fit une visite en 1753 au Comte de Saint Priest, Ministre des Affaires Etrangères du Roi, en son Château de St Priest.

La gravure montre le défilé des carrosses de la marquise et de sa suite se rendant au château et il est intéressant de voir sur la gauche de la gravure une éminence plantée de ceps de vigne avec quelques hommes piochant la terre. Ce fut là le lieu de l'emplacement du Fort. Donc un lieu sans arbre et planté en vigne. Le temps passe et la végétation reprend ses droits.

Aujourd'hui la beauté de la verdure du Fort offre à notre ville un atout de plus: le charme d'un paysage de fraîcheur en été, et de belles couleurs en automne.

Roger THOMAS

### AVIS AUX RETARDATAIRES.

Pour les Adhérents qui ne sont pas à jour de leur cotisation.

Cotisation 1996 = 40F

Coordonnées du compte.

Association du Fort de Bron

C C P 7294 66 W Lyon

Nous vous en remercions à l'avance

## TRAVAUX A REALISER EN 1996

1 - Fossé nord: Assainissement.

2 - Caponnière de tête ou caponnière centrale:  
-Fermeture par des grilles de la galerie apposée à la caponnière de tête.

-Alimentation en électricité pour mise en valeur de cette salle.

3 - Deuxième salle mise à la disposition de l'Association (Cour du Parados).

- Alimentation en électricité

- Pose de fenêtres et volets

4 - Grand escalier: revoir l'éclairage pour mise en valeur du Grand Escalier

5 - Dernière salle, côté nord ( au fond de la Cour du Parados): Pose de fenêtre et volets

Le Responsable des Travaux  
Serge BRAINE

### Dernière Minute

#### NECROLOGIE

*Au moment de tirer le Journal nous apprenons le décès d'Elisabeth DIAZ.*

*Les Administrateurs présentent à son mari et à ses enfants leurs plus sincères condoléances.*

*Le décès d'Elisabeth DIAZ qui fut avec des moyens techniques très sommaires la trésorière et secrétaire de l'Association du Fort pendant de nombreuses années, était toujours disponible pour les anciens.*

*Nous aurons une pensée fraternelle pour son mari Elie qui jusqu'au bout a été son soutien moral.*

*Je terminerai en disant simplement que si le feu sacré existe, prenons conscience qu'un vent contraire: découragement - maladie - peut l'éteindre à jamais.*

Ses Amis du Fort  
Georges DUMOULIN

### Je désire participer à l'opération lifting du 25 mai 96.

Nom .....

Participera au machon 40 f    oui    non

Je dispose d'outils                    oui    non

A retourner à l'Association du Fort de Bron - Boite 74  
Maison des Sociétés Square Grimma 69500 BRON